



**FERNANDEZ
IMMOBILIER**

GESTION · LOCATION · TRANSACTION

06 27 25 94 54

BAREME DES PRIX TTC MAXIMUM APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2026

HONORAIRES DE GESTION

8 % TTC sur la base du montant des encaissements (taux actuel de TVA 20 %) pour un lot

En application du décret n°2014-890 du 1^{er} aout 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires. Et selon l'arrêté du 17 juillet 2025

HONORAIRES LOCATION ZONE TENDUE BAUX D'HABITATION VIDES OU MEUBLES

A la charge du propriétaire :

- 13.12 € TTC / m2 de la surface habitable dans la limite d'un mois de loyer hors charges
- Entremise et négociation a la charge du bailleur : offert
- Soit Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10.09 € TTC / m2
- Soit Etat des lieux : 3.03 € TTC / m2

A la charge du locataire :

- 13.12 € TTC / m2 de la surface habitable dans la limite d'un mois de loyer hors charges
- Soit Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10.09 € TTC / m2
- Soit Etat des lieux : 3.03 € TTC / m2

HONORAIRES LOCATION ZONE NON TENDUE BAUX D'HABITATION VIDES OU MEUBLES

A la charge du propriétaire :

- 11.10 € TTC / m2 de la surface habitable dans la limite d'un mois de loyer hors charges
- Entremise et négociation a la charge du bailleur : offert
- Soit Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8.07 € TTC / m2
- Soit Etat des lieux : 3.03 € TTC / m2

A la charge du locataire :

- 11.10 € TTC / m2 de la surface habitable dans la limite d'un loyer mensuel hors charges.
- Soit Visite, constitution dossier, rédaction de bail : 8.07 € TTC / m2
- Soit Etat des lieux : 3.03 € TTC / m2

HONORAIRES LOCATION BAUX PROFESSIONNELS ET BAUX COMMERCIAUX

- 12 % TTC sur le montant du loyer annuel sans les charges partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire (taux actuel de TVA 20 %)

HONORAIRES LOCATION BAUX EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT ET GARAGES

- Part propriétaire : un mois de loyer hors charges
- Part locataire : un mois de loyer hors charges